



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 30 septembre 2017

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration Lundi 25 septembre 2017 à Céret

Présents : Bernard Lambert, Gérard Lauvergnat-Perez, Guy Rampon, François Batlle, Jacques Courteau, Maurice Bénichou, Gérard Montel, Jean-Pierre Taradellas, Christiane Agrafeil-Colis, Françoise Taradellas.

Absentes excusées : Claudette Montel (pouvoir donné à Gérard), Pierrette Beilhé.

Bernard Lambert a convié Albert Monge et Yves Santo au C. A. à 15 h. pour la transmission des informations nécessaires

- Albert Monge a détaillé le matériel entreposé à son domicile et demande au nouveau bureau de le retirer ne souhaitant plus occuper cette fonction de "logisticien" de La Randonnée Cérétane : photocopieur et son meuble, sono, écran, vidéoprojecteur, banderoles, etc.
- Yves Santo a remis à Guy Rampon le PC portable dédié au poste de trésorier ainsi que des pièces comptables.
- Bernard Lambert a remercié Albert Monge et Yves Santo pour leur implication au sein de l'Association.

Le CA reprend l'ordre du jour :

1. ATTRIBUTIONS DES FONCTIONS AU SEIN ET / HORS DU C.A.

Françoise Taradellas

- rédaction des P.V. des C.A.,
- établissement des dossiers de demande de subvention,
- divers courriers : adhérents connectés ou non, invitations pour les manifestations, etc.

Guy Rampon

- comptabilité,
- gestion des licences,
- gestion du fichier des adhérents,

Gérard Lauvergnat-Perez

- construction du programme mensuel des sorties : dimanche, mardi, jeudi et vendredi.
- Bernard lui communique la liste des animateurs - connectés ou non - pour qu'il puisse faire une relance chaque mois (1ère relance le 25 du mois et seconde relance - si le tableau n'est pas complet - le 5 du mois suivant),
- la procédure actuelle de traitement des sorties des dimanches et jeudi va être étendue aux sorties mardis et vendredis dès la construction du programme du mois de décembre (utilisation logiciel OneDrive). Il convient d'identifier les animateurs qui ne sont pas initiés et leur assurer une formation - Gérard - avant le 25 octobre prochain,
- le site aux animateurs le 14 de chaque mois à minuit et Bernard Lambert pourra récupérer les propositions le 15 au matin.
- Gérard présente un projet de construction de la grille des programmes qui devrait simplifier plus encore le travail de saisie des propositions des animateurs. Ce nouvel outil fera l'objet d'une présentation lors de la rencontre des animateurs le samedi 13 janvier 2018.

Bernard Lambert, Christiane Agrafeil-Colis et Jean-Pierre Taradellas

- Bernard ne souhaite pas être seul acteur du processus de validation du programme et propose qu'une commission soit constituée et se réunisse chaque mois entre le 15 et le 20 pour valider les propositions.
- Première réunion entre le 15 et 20 octobre prochain (Bernard contacte Christiane et Jean-Pierre par téléphone),
- dès le programme validé par cette instance, Jean-Pierre et Françoise procèdent à la mise en forme de la grille puis la font parvenir à Roland pour parution sur le site,
- Bernard rédige les informations à paraître en marge du programme,
- notre objectif est de faire paraître sur le site le programme entre le 20 et le 25 de chaque mois.

Maurice Bénichou

- merci à Maurice qui accepte de stocker chez lui le matériel du club (voir ci-dessus)

- entreposage du matériel : imprimante, etc
- communication avec la presse
- festivités (équipe à constituer)

Jacques Courteau

- gestion financière des séjours.

Gérard Lauvergnat-Perez

- site web, Gérard prend l'attache de Roland Tixier et se propose de s'impliquer de manière à ce que la continuité de la mise à jour du site soit assurée lors des absences de Roland (principalement diffusion du programme mensuel et des informations).

2. POINTS EN SUSPENS :

- diffusion papier du programme : la majorité des membres du C.A. suggère l'arrêt de la diffusion du programme en version papier (près de 140 exemplaires imprimés chaque mois pour les O.T. de Céret, Amélie et Arles et pour les adhérents au départ des randos). **Projet à reprendre lors du prochain C.A. en pensant à la solution pour les adhérents " non connectés" (environ 40).**
- Journal du club, « Le Lien » : il a été décidé pour l'instant d'arrêter la diffusion. Les adhérents manifestant peu d'intérêt ; plus de parution depuis décembre 2016.

3. DATE DES PROCHAINS C.A. :

- LUNDI 27 NOVEMBRE 2017 à 14 h
- LUNDI 29 JANVIER 2018 à 14 h
- LUNDI 26 MARS 2018 à 14 h
- LUNDI 28 MAI 2018 à 14 h
- LUNDI 30 JUILLET 2018 à 14 h

4. FESTIVITES :

- RENCONTRE DES ANIMATEURS SAMEDI 13 JANVIER 2018 AU MAS DE NOGAREDE : ordre du jour à définir en sus de la présentation par Gérard du nouvel outil de saisie des sorties. Ok réservation effectuée pour le 13 janvier. Bernard rédige l'invitation qui sera ensuite envoyée aux animateurs par Françoise au plus tard début décembre 2017.

- GALETTES DES ROIS : cette manifestation festive est maintenue. L'idée est de ne l'organiser que sur une journée soit le mardi qui réunit le plus grand nombre d'adhérents en demandant à tous les adhérents de participer favorisant ainsi l'échange entre les différents groupes (montagne, randonneurs, marche nordique). **URGENT** : chaque administrateur est invité à faire à Maurice une ou des propositions pour le lieu du rassemblement (prévoir un endroit où nous pourrions nous replier si mauvaise météo, là où les randos, l'horaire (rando le matin qui se termine à midi par la casse-croûte tirée du sac puis les galettes par exemple). En principe nous devrions organiser ce "mardi galettes" le 9 janvier 2018 (il faut donc que ceci figure au programme diffusé sur le site vers le 20 décembre).
- BUGNETTES : si la journée galettes est un succès, nous ferions la journée bugnettes sur la même forme en avril. Suggestion : matinée visite (orgue d'Ille, etc.), casse-croûte puis bugnettes.
- ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL LE 9 FEVRIER 2018
- ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL LE 17 MARS 2018
- FETE DEPARTEMENTALE DE LA RANDONNEE LE 8 AVRIL 2018 AU CHATEAU DE VALMY
- FETE DU CLUB LE 24 JUIN 2018 : forme et date à définir lors d'un prochain C.A. - Idées : animation, rando-challenge (Christiane nous fait part que Roland serait partant pour préparer sur Smartphone..une animation... rallye..)
- FETE DES SPORTS LE 13 SEPTEMBRE 2018
- RONDE CERETANE LE 16 SEPTEMBRE 2018
- ASSEMBLEE GENERALE LE 21 SEPTEMBRE 2018 AU MAS DE NOGAREDE
 - Il a été décidé de modifier le déroulement de la journée. Convocation de l'Assemblée pour le vendredi 21 à 17 h suivie d'un apéritif "conventionnel" vers 19 h.
 - Ok réservation effectuée pour le 21 septembre.

5. DIVERS :

- POINT SUR LES ADHESIONS : au 25 septembre, 240 adhérents à jour - 14 nouveaux.
- SITUATION ANR (voir PV C.A. du 30.05.2017) : Bernard aura un entretien avec cet animateur pour lui signifier que pour des raisons de sécurité, il n'est plus souhaitable qu'il anime des randonnées.

- ADHESION EN COURS DE SAISON - REGLEMENT : Pour les inscriptions jusqu'au 30 avril il est exigé le paiement de l'adhésion entière (licence, assurance et cotisation au club). Pour les inscriptions en mai, juin, juillet, août, les futurs adhérents ne s'acquitteront que du coût de la licence et de l'assurance (24€) - à mentionner sur le règlement intérieur.

▪ INVESTISSEMENTS :

- Remerciements à Gérard Lauvergnat-Perez qui fait don au Club d'un portable pour le secrétariat. Cet investissement est donc annulé.
- L'acquisition de la sono n'a pas été retenue.
- Détecteur de victimes d'avalanche (DVA) le bureau émet un avis favorable à l'acquisition de ce matériel à condition qu'il soit subventionné à hauteur 50% .
- Françoise Taradellas - avec l'aide de Bernard - constitue les dossiers de demande de subvention auprès du Comité d'Occitanie, du CDRP66 et du Conseil Départemental.

▪ CONTRAT ENTRETIEN SENTIERS C.C.V. :

- Françoise Taradellas a pris l'attache de la C.C.V. : Odessa Roigt, en charge du dossier, l'informe que la convention est en stand by (« coût élevé par rapport à la prestation fournie »)..
- La C.C.V. étudie la possibilité de réaliser ces travaux (réorganisation en interne). Une réponse nous sera adressée dans le courant du printemps.

▪ MARCHE POUR LA VUE :

- Un budget de 80€ est alloué à Maurice.
- Il a été décidé d'offrir au Président sortant Albert Monge, un cadeau d'une valeur de 50€ environ. Bernard réalise l'achat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15

Prochaine réunion du C.A. lundi 27 novembre 2017 Boulevard Clémenceau à 14h00

La secrétaire

Françoise Taradellas

Le Président

Bernard LAMBERT